

Stabilisation dans les zones de conflit et lutte contre le terrorisme insurrectionnel dans le Sahel central et le bassin du lac Tchad

SYNTHÈSE ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ISSUES DU 1^{er} FORUM DE NIAMEY POUR LA STABILISATION ET LA PAIX

Introduction

1. À l'initiative du Gouvernement Nigérien, à travers la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, le Forum de Niamey sur la Paix et la Stabilisation a réuni du 24 au 25 mars 2021 des décideurs politiques et institutionnels, chercheurs, experts et praticiens ainsi que des diplomates et représentants d'organisations internationales et pays partenaires des États Sahéliens. L'objectif de cette rencontre était d'examiner et de mettre en évidence les liens qui doivent exister entre, d'un côté les programmes de stabilisation, et de l'autre, les approches de lutte contre le terrorisme insurrectionnel.
2. Les présentations et échanges de ces deux jours ont permis, au-delà du diagnostic d'une situation complexe, de dégager des constats et recommandations stratégiques et opérationnels se fondant sur les travaux de recherche et l'expérience opérationnelle d'une large catégorie d'acteurs.
3. Ce Forum s'est tenu dans un contexte marqué par une dégradation continue du contexte sécuritaire, malgré les efforts mobilisés par les Etats du Sahel et du bassin du lac Tchad, et leurs partenaires nationaux et internationaux - scientifiques, techniques, financiers, militaires, ou encore diplomatiques. En témoignent les dernières attaques sanglantes dans les régions nigériennes de Tillabéry et de Tahoua.
4. Il intervient également un mois après le sommet de N'Djamena, marqué par l'appel des Etats du G5 Sahel et de leurs partenaires, à un sursaut civil, dans le cadre duquel le renouvellement des efforts intégrés des différents acteurs en matière de stabilisation pourrait s'inscrire. La complémentarité des efforts civils, politiques et militaires est en effet revenue régulièrement au cœur des interventions.

5. Un certain nombre de **constats et recommandations** importantes ressortent des échanges de ces deux derniers jours, parmi lesquels on peut mentionner - sans ambition d'exhaustivité:

Relativement au diagnostic de la situation et aux recommandations qu'il appelle :

6. L'insécurité qui sévit dans le Sahel central et le bassin du Lac Tchad est la résultante de la pauvreté et d'une **profonde crise des États** ; la solution est donc d'abord politique, et entre les mains des États et des acteurs politiques sahéliens – le rôle des partenaires externes étant un rôle d'appui, de soutien.
7. Ce constat appelle une **stratégie globale**, qui inclut mais va aussi au-delà de l'action militaire. Comme l'ont réitéré plusieurs responsables militaires actuels et passés qui se sont succédé au podium : "l'approche militaire est essentielle mais ne suffit pas".
8. Ce constat requiert plutôt une approche sociétale large (whole-of-society approach), prenant en compte les enjeux de gouvernance à plusieurs niveaux :
 - a. **gouvernance sécuritaire** : professionnalisme et redevabilité des forces, respect des droits humains dans le cadre des opérations, mais également réforme et assainissement des pratiques de gestion interne aux institutions de sécurité; Réformer efficacement le système de sécurité dans les pays du Sahel et du bassin du lac Tchad nécessite d'aller au-delà des mécanismes formels au sein des forces de défense et de sécurité comme le renforcement des capacités opérationnelles des FDS. Les dynamiques informelles spécifiques dans chaque État doivent être prises en compte.
 - b. **gouvernance politique** : des décennies de défaillances étatiques dans la fourniture des services sociaux de base, la gestion des ressources publiques, et une propension à la centralisation qui n'a pas toujours permis de démontrer la pertinence et l'utilité de l'État aux niveaux locaux, au plus proche des populations. Il importe de rendre effective l'offre de l'État en réponse aux besoins essentiels de la population, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la justice, de la sécurité, et du développement. Les méthodes de gouvernance importent également : inclusion des jeunes, des femmes, des groupes minoritaires, et lutte contre les pratiques de gouvernance opaques, afin de rétablir la confiance des citoyens dans l'appareil étatique et fournir ainsi une base concrète, tangible, à la "refondation du contrat social". Ceci ne peut se faire que progressivement en établissant des priorités pour concentrer les moyens et faire tache d'huile, de manière à gagner le cœur des populations au détriment des GAT, à terme.
 - c. et de **gouvernance économique** : les enjeux liés à l'informalité des systèmes économiques et à l'influence des facteurs de déperdition et de désespérance économique des communautés, doivent être appréhendés.

- d. Les efforts de stabilisation doivent se saisir de la nécessité de restaurer et garantir la résilience socioéconomique des communautés des zones touchées, en veillant à toujours considérer les besoins et les vulnérabilités spécifiques de toutes les couches sociales. Cela exige, tout en repensant les modèles de développement socio-économiques, de rester attentifs aux sociologies locales du travail, de faire montre d'une grande flexibilité et adaptabilité aux contextes locaux et spécificités des communautés - l'impératif de résister à la tentation du prêt à porter, en somme.
9. Ainsi, la stabilisation étant une **entreprise plurielle**, elle mobilise logiquement une vaste gamme d'acteurs. La multiplicité des acteurs impliqués dans les processus ou initiatives de stabilisation et de soutien à la lutte contre l'extrémisme violent représente certes une opportunité, en termes de mobilisation des ressources et des bonnes volontés. Toutefois, elle pose également des défis importants de **coordination**, d'alignement et d'harmonisation des agendas, mais aussi de séquençage.
10. Par ailleurs, la coordination des approches de stabilisation exige leur **alignement sur des priorités définies au niveau national**, dans le cadre d'une stratégie définie et pilotée par les États, et prenant en compte les besoins réels des communautés prises dans leur diversités et spécificités. De ce point de vue, il importe de prendre en compte les contributions de la société civile locale et nationale.
11. L'insécurité se répand très vite et les entrepreneurs de la violence, de l'insécurité et de la criminalité, soient-il des groupes extrémistes violents, des bandes organisées, ne se circonscrivent pas, ne se posent pas de limites spatiales ou territoriales. Il importe donc de se positionner de manière proactive et anticipative pour contrecarrer l'expansion de l'insécurité et éviter les contaminations.
12. Devant la **capacité d'adaptation et la résilience de ces acteurs** mais aussi l'évolution rapide des contextes, il y a une nécessité pour les acteurs de la stabilisation et de la lutte contre le terrorisme insurrectionnel, de développer plus d'agilité, une capacité d'analyse contextuelle rapide, approfondie et réactive, pour contrer l'expansion et la contamination des zones périphériques et tampons.
13. Au-delà de l'agilité réactive, il faut également **cultiver et préserver une capacité d'anticipation**, indispensable si l'on veut pouvoir faire de la prévention, aussi bien à un niveau structurel en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité et de l'emprise des groupes extrémistes violents sur des territoires et communautés donnés, que de manière opérationnelle, immédiate.
14. Cette capacité d'anticipation ne saurait aller sans une **capacité d'écoute**, également : il s'agit de rétablir un dialogue substantiel et constructif avec les communautés, de manière à se donner les moyens de remettre leurs préoccupations auto-identifiées au cœur de l'agenda de stabilisation et de lutte contre le terrorisme insurrectionnel.

Relativement aux enjeux opérationnels liés à la sécurisation, à l'action militaire et au rôle de la chaîne pénale dans la lutte contre le terrorisme insurrectionnel :

15. Une fois de plus, l'approche holistique n'équivaut pas à renoncer aux actions de sécurisation, mais à les inscrire dans une approche stratégique plus large et résolument politique. Au niveau opérationnel, le déploiement et l'activité des forces de défense et de sécurité a notamment vocation à créer des rapports de forces favorables, en affaiblissant les groupes armés terroristes, afin de les vaincre tactiquement. Cela doit prendre en compte la rupture de la chaîne d'approvisionnement et de financement des groupes armés terroristes - financement local, régional mais aussi endogène.
16. Le rôle de la chaîne pénale dans le traitement de cette forme d'insurrection recourant à des modes d'action terroristes a également été évoqué. Mais c'est bien au politique de trouver une solution pérenne avec les différents acteurs et de mettre en place les solutions globales pour la reconquête progressive des zones perdues et une liberté d'action accrue.
17. Au plan opérationnel, certaines des recommandations clés rappelaient l'importance de:
 - a) Poursuivre sur le plan sécuritaire l'autonomisation des forces africaines notamment la force conjointe du G5 sahel et les forces nationales.
 - b) Mettre en place des politiques de renseignements adaptées tirées de l'expérience. Le renseignement humain doit être mis de l'avant et complété par l'imagerie, la guerre électronique, etc.
 - c) Sur le plan opérationnel, la création des unités spéciales, sans être la seule option, peut faciliter la conduite des réponses tactiques adaptées. Les unités de la GAR-SI par exemple ont su contribuer aux missions d'assurer la police de proximité à travers des petites unités mais robustes, mobiles, flexibles et autonomes.
18. En définitive, la stabilité et la lutte contre le terrorisme insurrectionnel **constituent un continuum, et doivent être appréhendés comme tels**. De ce point de vue, l'option conceptuelle de regarder la question terrorisme sous le prisme du dogme contre-insurrectionnel ouvre de nouvelles pistes stratégiques et opérationnelles, qu'il convient d'explorer plus avant.